



**QualiCert**  
CERTIFIED QUALITY

# Certification du fournisseur

## Formulaire Confirmation de participation

### Mémento pour l'utiliser correctement

Les assureurs-maladie ATUPRI, CSS (y compris Auxilia, Arcosana – seulement pour le Pilates!) CONCORDIA, HELSANA (y c. Progrès, sansan, avanex, maxi.ch, KLuG, Stoffel Mels), SWICA et autrefois WINCARE (gérés par SANITAS) ne fournissent de contribution de participation à la promotion de la santé que si l'assuré(e) la fait valoir auprès de son assurance-maladie au moyen du **formulaire Confirmation de participation** auquel il/elle joindra une **quittance**.

### 1ère étape

Faites une ou plusieurs copies de la Confirmation de participation afin de toujours en avoir une à disposition.

### 2ème étape

A la rubrique du formulaire „Domaines de certification applicables“, cochez celui qui convient.

### 3ème étape

A la rubrique du formulaire „Nature exacte de l'accord“, cochez celle qui convient ainsi que les autres informations requises sur la durée (durée de l'abonnement/Nombre de cours) et inscrivez les renseignements demandés sur les frais de participation.

### 4<sup>ème</sup> étape

Il s'agit maintenant de faire suffisamment de copies de la Confirmation de participation pour pouvoir la remettre aux participant(e)s dont les assurances-maladie susmentionnées accordent des contributions aux frais en vertu de leurs dispositions statutaires.

### 5ème étape

Chaque participant remplira lui-même la rubrique à laquelle figurent les indications sur l'assurance-maladie et sur la personne assurée (Numéro d'assuré / Prénom et nom / Adresse / NPA /Localité).

### 6ème étape

A ce stade, le fournisseur certifie par sa signature et en inscrivant la date d'une part la véracité des indications qui figurent à la rubrique „Domaines de certification applicables“ et „Nature exacte de l'accord“ et d'autre part la **participation de la personne mentionnée** à la rubrique donnant des indications sur l'assurance-maladie.

### 7ème étape

Le participant peut maintenant faire valoir auprès de son assurance-maladie la contribution de participation au moyen de la confirmation de participation **à laquelle il joindra la preuve de son paiement**.